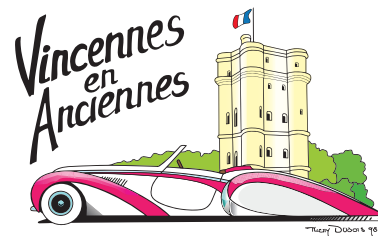


25^e Traversée de Paris hivernale

Dimanche 12 janvier 2025
de 7h00 à 17h00



traversée
de
PARIS
VeA 2025

Vous partirez du Parvis sud du Château de Vincennes et vous traverserez la capitale pour terminer soit sur le parvis du Château de Vincennes soit au restaurant de l'hippodrome de Vincennes.

Pour tout renseignement:

Thierry BRIET au 06 33 80 31 91 ou thierry@briet.org

Clôture des inscriptions le
7 janvier 2025

PARTICIPANT

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

Portable Émail

Adhérent VeA OUI N° NON

Acceptez-vous de prendre un passager le jour la TdP ? OUI NON

Acceptez-vous de prendre un journaliste le jour la TdP ? OUI NON

VÉHICULE

Mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1996 ou exceptionnel sur demande et après accord.

Marque Modèle Année

N° d'immatriculation Cie d'assurance Police n°

FRAIS D'INSCRIPTION

<input type="checkbox"/> Auto (adhérent VeA)	30 € par véhicule	(Nbre)	x 30 € = €
<input type="checkbox"/> Auto (non adhérent VeA)	45 € par véhicule	(Nbre)	x 45 € = €
<input type="checkbox"/> Tracteur (adhérent VeA)	30 € par véhicule	(Nbre)	x 30 € = €
<input type="checkbox"/> Tracteur (non adhérent VeA)	45 € par véhicule	(Nbre)	x 45 € = €
<input type="checkbox"/> Moto (adhérent VeA)	10 € par véhicule	(Nbre)	x 10 € = €
<input type="checkbox"/> Moto (non adhérent VeA)	15 € par véhicule	(Nbre)	x 15 € = €
<input type="checkbox"/> Vélo (un bulletin pour un groupe)	5 € par personne	(Nbre)	x 5 € = €
<input type="checkbox"/> Autobus ancien, passager adulte	10 € par personne	(Nbre)	x 10 € = €
<input type="checkbox"/> Autobus ancien, passager enfant (- de 12 ans)	GRATUIT	(Nbre) €
<input type="checkbox"/> Déjeuner Restaurant de l'hippodrome de Vincennes	75 € par personne	(Nbre)	x 75 € = €
<input type="checkbox"/> Déjeuner Restaurant (- de 12 ans)	25 € par enfant	(Nbre)	x 25 € = €
<input type="checkbox"/> Renouvellement cotisation 2025	40 €		40 € = €
			TOTAL = €

MODE DE RÈGLEMENT

- par chèque à l'ordre de Vincennes en Anciennes. Postez le chèque avec le bulletin à Thierry BRIET, 5 rue Charles Fourier - 77500 CHELLES
- par virement ou par PayPal voir coordonnées bancaires dans encadré gris au dos de ce bulletin. Adressez le bulletin rempli par courriel à thierry@briet.org
- en espèces

**INSTRUCTIONS
IMPORTANTES
AU DOS**

Ce bulletin et le paiement par chèque sont à envoyer impérativement à :

Thierry BRIET, 5 rue Charles Fourier - 77500 CHELLES et surtout pas au siège social de VeA à VINCENNES.

25^e Traversée de Paris hivernale

INSTRUCTIONS IMPORTANTES



Coordonnées bancaires de Vincennes en Anciennes

CCM CHELLES

IBAN : FR76 1027 8064 3500 0210 3230 103 - BIC : CMCIFR2A

Règlement PayPal : inscription@vincennesenanciennes.com

- Vous souhaitez participer à la **25^e Traversée de Paris Hivernale du dimanche 12 janvier 2025** réservée aux véhicules de plus de 30 ans.
- Il est impératif de s'inscrire **avant le mardi 7 janvier 2025** (date de réception) pour des raisons évidentes d'organisation.
- Aucun accès sans inscription préalable ne sera possible au départ le jour de la Traversée, ni à l'arrivée.
- Votre sac équipement avec la plaque officielle de la **25^e Traversée de Paris Hivernale 2025**, vous sera remis au départ du Parvis sud du Château de Vincennes. **Il vous sera demandé le respect des gestes barrières ainsi que la réglementation en vigueur le jour de la traversée.** Vous n'aurez pas à descendre de voiture. Notre équipe scannera votre billet et vous remettra votre sac lors de votre entrée sur le parvis.

DEUX MOYENS SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INSCRIRE

- 1 **Via l'application Weezevent** sur notre site internet www.vincennesenanciennes.com (paiement sécurisé). Le plus facile pour notre gestion et le plus simple pour vous le jour de la Traversée.
- 2 **L'inscription bulletin papier.** Complétez le bulletin accompagné de votre règlement et adressez-les par courrier à :

Thierry BRIET, 5 rue Charles Fourier, 77500 CHELLES, UNIQUEMENT à cette adresse.

UN BILLET D'ACCÈS

Il vous sera adressé par mail ou par courrier postal si vous ne possédez pas de messagerie.

DÉPART

- Voitures, motos, vélos : ouverture du parvis de **7 h 00** jusqu'à **9 h 30**. Premier départ **7 h 15**.
- Tracteurs : regroupement à **7 h 00**, départ à **7 h 30**.

PASSAGERS DES AUTOBUS ANCIENS

- Présentez-vous à partir de **7 h 30**, départ à **8 h 00**.
- Les autobus seront stationnés devant le parvis du château de Vincennes.

Cet événement fait l'objet d'une déclaration auprès des Services de Police et des Autorités Administratives.

En cas d'annulation par ces autorités, Vincennes en Anciennes remboursera les frais d'inscription qui lui auront été versés, mais sa responsabilité sera limitée à ce remboursement.

En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photos.